

PRICING POWER

—
PAR L'ÉQUIPE DE GESTION,
AMPEGEST PRICING POWER
—



Gilles CONSTANTINI
Gérant Amplegest Pricing Power



Maxime DURAND
Analyste Financier

Normalisation dans le luxe et chez LVMH, doit-on s'en inquiéter ?

LVMH clôture l'année 2023 en croissance de +13% en organique, surperformant une nouvelle fois le marché du luxe attendu à +7/+8% en 2023, après +17% en 2022 et +36% en 2021. La dérivée seconde est donc négative et la normalisation de l'activité continuera en 2024. LVMH devrait atterrir vers une croissance pérenne de +7% à +9% par an, dont 2-3% de hausses de prix. Le groupe utilisera moins l'effet prix à l'avenir tout en continuant de faire progresser le prix moyen de ses ventes par l'élévation du mix produit. Un juste retour à la normale ?

Rappelons que l'industrie du luxe reste cyclique et que son taux de croissance sur très longue période tourne autour des +6-8% par an. La normalisation que nous constatons s'inscrit dans cette tendance après trois années de croissance exceptionnelle liées à une frénésie de consommation post-Covid dans presque toutes les régions du globe. Elle était assez bien anticipée par les marchés puisque le titre LVMH a sous-performé de près de 10% les indices zone euro en 2023 et a vu son multiple de P/E reculer de 14% entre le point haut de mi-juillet et fin décembre 2023. Les pressions macroéconomiques en Europe et aux Etats-Unis en 2023 se ressentent un peu sur la clientèle dite « aspirationnelle » tandis que la demande sur l'ultra-luxe ne se dément pas. Est-ce bien grave pour LVMH ?

Après de très fortes hausses de prix postpandémie, la désirabilité des marques redevient l'élément central de la croissance. Pour Bernard Arnaud, une croissance de +8% à +10% est parfaitement adéquate avec le maintien de ce graal. Au-delà, la marque risquerait de perdre de son attractivité. Le PDG laisse entendre que la croissance des ventes de DIOR commence à être délibérément plafonnée pour se concentrer sur la valeur de la marque. Les produits de luxe doivent justifier leur prix par la qualité et l'innovation. C'est là le savoir-faire de LVMH : en possédant 4 des 8 plus fortes marques du luxe avec Vuitton, Dior, Tiffany et Bulgari, le groupe français a prouvé sa capacité à marier judicieusement croissance et désirabilité. Sans compter que le groupe continue de se positionner comme un acquéreur naturel de marques fortes avec l'objectif de perpétuer ce double objectif.

Fin d'un supercycle dans le luxe ? Pas si vite ! Juste une saine normalisation vers des niveaux de croissance historique. Cela semble salubre pour valoriser les marques et gérer activement son Pricing Power.

C'est M. Arnaud qui le dit !

À PROPOS D'AMPLEGEST

Créée en 2007, Amplegest est une société de gestion indépendante exerçant trois métiers pour une clientèle institutionnelle et privée

GESTION
PRIVEE

GESTION
D'ACTIFS

FAMILY
OFFICE

Au 29 décembre 2023, Amplegest gère 3 milliards d'euros, dont 2 milliards d'euros pour le compte de ses clients privés et 1 milliard d'euros en Asset Management. Par ailleurs elle supervise 1 milliard d'Euro en Family office sous la marque Canopée et assure la commercialisation des fonds d'Octo Asset Management, 855m€ d'encours à fin décembre.

Amplegest fait partie du Groupe Cyrus majoritairement détenu par ses managers et salariés.

Vos contacts presse

Céline Sène

06 16 83 87 06

csene@fargo.agency

Aissata Sissoko

06 15 34 34 00

asissoko@fargo.agency

Les opinions et avis exprimés dans cette lettre ne constituent pas une offre, une recommandation ou un conseil en investissement et sont exclusivement conçus à des fins d'information.

Du fait de leur simplification, les informations sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La responsabilité d'Amplegest ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations.

Le fonds Amplegest Pricing Power est géré par Amplegest, société de gestion dont le siège social est situé au 50 bd Haussmann 75008 PARIS et agréée par l'AMF sous le n° GP07000044.

Le fonds présente, notamment, un risque de perte en capital, ce dernier n'étant pas garanti. Avant toute souscription, il convient de se rapprocher de son conseiller financier et de consulter les risques indiqués dans le prospectus du fonds, disponible sur simple demande et sur le site internet : www.amplegest.com

Risques inhérents aux investissements en OPC

Risque lié à la gestion : la performance de l'OPC dépend d'une part du choix des valeurs sous-évaluées sélectionnées et d'autre part du timing de désinvestissement de ces valeurs.

Risque de perte en capital : Les OPC ne comportent aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque actions : si le marché des actions baisse, la valeur liquidative des OPC peut baisser.

Risque de taux : l'OPC peut être investi en fonds ou en titres obligataires. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux montent.

Risque de crédit : la défaillance, la dégradation de la signature de l'émetteur ou son anticipation par le marché aura un impact négatif sur la valeur du titre et donc la valeur liquidative de votre OPC.

Risque de change : en fonction de ses anticipations, le gérant pourra décider de couvrir ou non le risque de change.

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre OPC.

Risque lié aux titres de titrisation : via l'investissement dans des OPC diversifiés, il existe un risque reposant principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité : tous les titres en portefeuille peuvent ne pas présenter le même degré de liquidité.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : le volume de ces titres peut être réduit d'où des variations de cours pouvant être importantes, ce qui peut entraîner une variation à la hausse comme à la baisse plus forte et plus rapide de la valeur liquidative de votre OPC.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains pays émergents, peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. De ce fait, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de contrepartie : prend en compte les pertes encourues par l'OPC au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.